



# Bulletin de la section de la **LOZERE**

Espace *Jean Jaurès* - Rue *Charles Morel*  
48000 MENDE

☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@unsa-education.org

## Avril 2015

### Déclaration de l'UNSA Education au CTSD du 7/04/2015

« Depuis 2011 au moins, nous n'avons, malheureusement, aucune difficulté pour écrire le début de nos déclarations. En effet, les années se suivent et se rassemblent. Une nouvelle fois, l'**UNSA Education** condamne fermement la décision unilatérale du Gouvernement qui a entraîné le report de la carte scolaire 1er Degré pour cause d'élections départementales cette fois. Le calendrier des instances a été fortement impacté, la publication des mesures (ouvertures et fermetures de classes et/ou de postes) étant prévue, au mieux, après le 28 avril, les opérations de mutations des Personnels étant, elles, reportées au 19 juin.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour débattre de la préparation de la rentrée scolaire 2015/2016 dans le 1er Degré. Le cadre a été posé par le **Comité Technique Académique** de janvier dernier où les 241 emplois supplémentaires attribués à notre académie ont été répartis entre les 5 départements que compte, pour quelques temps encore, notre région. Cette répartition a été faite en fonction des priorités académiques retenues. Nous prenons acte des 159 créations au titre des évolutions démographiques pour une augmentation annoncée de 2 219 élèves, soit 1 poste pour 14 élèves, ce qui est nettement mieux que l'année dernière où la dotation globale ne permettait même pas de couvrir les besoins (130 emplois pour plus de 3 000 élèves).

Nous nous félicitons aussi de la poursuite des mesures spécifiques en faveur du 1er Degré (financement des décharges de directeurs d'écoles, scolarisation des élèves de moins de 3 ans, dispositif « plus de maitres que de classes », ...), mais nous regrettons que la **Lozère** ne soit dotée que pour ce dernier point, alors qu'elle est aussi concernée pour les décharges de direction de 3 écoles à 9 classes.

L'écart entre le constat 2014 et la prévision 2015 est estimé à moins 51 élèves (ou 52 selon les services académiques). L'écart entre l'effectif actuel et la prévision 2015 confirmerait cette tendance puisqu'il serait de moins 121 élèves (- 154 en préélémentaire et + 33 en élémentaire). Mais la carte scolaire de notre département ne doit pas, pour nous, être construite uniquement sur ces données chiffrées.

Entre 2010 et 2015, la **Lozère** aurait perdu 166 élèves dans le Public (soit - 3,57%) et 232 élèves dans le Privé (soit - 8,95%). L'enseignement Public a « rendu » 18 Equivalents Temps Plein durant cette période. Et le Privé, de combien d'emplois a-t'il été ponctionné ? Tendances similaires pour l'évolution des effectifs mais le traitement a-t'il été identique en ce qui concerne la répercussion sur les moyens ?

Nous avons été choqués par le nombre très important d'écoles alertées pour une fermeture de classes : 44 (soit 54,32%) ! Sans remettre en cause cette procédure, nous estimons que cela démontre la nécessité de repenser notre carte scolaire dans sa globalité et non d'agir au coup par coup, au gré des dotations ou des retraits d'emplois.

Sans entrer dans le détail des mesures proposées, qui feront l'objet de la discussion à venir, nous souhaitons évoquer quelques points d'ordre général.

Certes, cette carte scolaire est « techniquement bien maîtrisée », car au final, si l'on ne prend en compte que les situations où il y aurait perte d'un poste, cela ne concernerait « que » deux écoles, Montrodat et Villefort. Mais les mesures touchant le remplacement ne sont pas anodines, notamment le « transfert » du poste de St Germain du Teil à Florac. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : une réorganisation du remplacement est sans doute nécessaire, nous sommes prêts à en débattre, mais dans le cadre d'une réflexion approfondie et d'une véritable concertation. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, pour preuve la situation de Langogne qui récupérerait un poste de remplaçant perdu (injustement ?) en 2010 ...

### Sommaire

**Pages 2 à 4** : Compte rendu du **Comité Technique Spécial Départemental** « carte scolaire » 1er Degré du 7 avril 2015

**Page 3** : les mesures en bref ...

**Page 4** : autres propositions (défléchage postes adjoints « anglais » / Conférence-débat le 6 mai 2015 ...

Une préparation de rentrée à moyens constants (ou presque) conduit donc l'Administration à mettre en œuvre l'amélioration des décharges de Direction sur la dotation départementale. Le « hasard » faisant bien les choses, la récupération du quart de décharge de Villefort compense parfaitement les besoins nécessaires pour le « financement » des décharges des écoles à 9 classes ...

... suite page 4

# CTSD du 7 avril 2015

L'Inspecteur d'Académie a ouvert la séance à 9h30.

Suite à la lecture des déclarations préalables, il a rappelé le contexte national (très contraint pour l'ensemble des ministères avec des engagements renouvelés concernant l'Education Nationale) et local (P/E de 8,75 démontrant la prise en compte des « spécificités » lozériennes). Si une légère augmentation (+ 18 élèves) a été enregistrée à la rentrée 2014 (bilan CDEN du 3 octobre 2014), les prévisions pour la rentrée 2015 font état d'une baisse de 51 élèves.

L'Inspecteur d'Académie a confirmé l'attribution d'un emploi dans le cadre du dispositif « *plus de maître que de classes* », tout en précisant que le P/E devrait, à minima, être maintenu à la rentrée 2015. Il a évoqué les priorités nationales, en disant qu'il fallait les « adapter » aux réalités du territoire lozérien, notamment en ce qui concerne l'accueil des enfants de moins de 3 ans qui doit être de qualité.

## ► Approbation du Règlement Interieur (RI):

La Secrétaire Générale a indiqué les articles ayant fait l'objet d'une modification (articles 3 et 13) et ceux qui ont été maintenus tels quels (articles 19 et 22), après les vérifications juridiques et/ou réglementaires souhaitées, et en cohérence avec le RI adopté lors du dernier Comité Technique Académique.

L'**UNSA Education** a demandé si la modification de l'article 3 permet une indemnisation des frais de déplacement pour les suppléants. Réponse négative de l'Administration.

Un débat a ensuite eu lieu à propos de l'article 19 et du « cadre » permettant une suspension de séance. L'Administration a procédé au vote, après avoir réaffirmé que cet article ne serait pas modifié.

Résultats du vote : 0 POUR, 0 CONTRE et 10 abstentions.



## ► Approbation des procès verbaux des CTSD des 16 avril 2014, 29 janvier 2015 et 9 mars 2015 :

Les PV des CTSD du 16 avril 2014 et du 29 janvier 2015 ont été approuvés après prise en compte des modifications souhaitées, notamment par l'**UNSA Education** (résultats des votes - 1er PV -> 9 POUR, 0 CONTRE, 1 abstention / 2ème PV -> 10 POUR).

L'approbation du PV du CTSD du 9 mars a été reportée ...

## ► Préparation de la rentrée scolaire 2015/2016 dans le 1er Degré :

L'Inspecteur d'Académie a indiqué qu'un nouveau document de travail avait été remis en séance. La modification intervenue concerne l'ITEP de Bellesagne, à Mende. Il a proposé d'examiner le tableau des mesures en commençant par les postes « hors classe ».

☒ Remplacement / Fermeture du TR BD rattaché à l'école de Badaroux et ouverture d'un TR BD rattaché à l'école Maternelle de Langogne + fermeture du TR ZIL rattaché à l'école de St Germain du Teil et ouverture d'un poste de TR ZIL rattaché à l'école Maternelle de Florac : l'Administration a mis en avant une étude des besoins, réalisée à partir des constats faits cette année. Malgré les informations partielles fournies par les services, les représentants du Personnel ont regretté de ne pas disposer de tous les éléments qui leur auraient permis d'avoir une vision plus complète de la situation du remplacement dans notre département.

L'**UNSA Education** a désapprouvé l'absence d'une réflexion globale qui pourrait permettre une stabilisation de ce réseau de remplaçants, régulièrement impacté par des mesures de carte scolaire ces dernières années (TR ZIL St Germain du Teil qui a « changé » de circonscription à la rentrée 2012, et ceci sans aucune concertation, et qui serait maintenant « transféré » à Florac, ou TR BD « réaffecté » à Langogne alors que le poste de TR ZIL existant a été supprimé en 2010 !).

☒ « Fermeture » du dernier poste d'**IAI (Instituteur Animateur Informatique)** de Mende et ouverture d'un poste de Conseiller Pédagogique de Circonscription **TUICE** à Mende : (NDLR : à noter que contrairement à la situation des 2 postes fermés l'année dernière, celui proposé cette année n'est pas vacant). Le débat a porté sur l'opportunité de « transformer » ce poste cette année. L'Administration a mis en avant la cohérence territoriale et l'intérêt, pour chaque circonscription, de bénéficier de ce type de poste.

L'examen des mesures s'est poursuivi par les postes classes ...

☒ Ouverture d'un poste adjoint dispositif « plus de maîtres que de classes » à l'école élémentaire de Langogne : La représentante de FO s'est déclarée opposée à ce dispositif tant qu'il y aura des demandes d'ouvertures non satisfaites.

Un membre de la délégation de l'**UNSA Education** a rappelé que ce dispositif est une première réponse à une revendication ancienne de son organisation, mais a regretté que ce support fasse partie des postes attribués « hors barème ». Le débat a ensuite porté sur le choix de cette implantation. L'Inspecteur d'Académie a précisé que 4 écoles seulement avaient répondu, cette année, à l'appel à projet, et que Langogne est le secteur retenu au regard des besoins recensés et du diagnostic territorial réalisé par la Préfecture. Il a justifié l'affectation « hors barème » par le profil particulier du poste lié au contexte et au projet.

☒ Mende - Ecole Maternelle Fontanilles : fermeture du 1/2 poste adjoint « passerelle » et ouverture d'un poste d'adjoint : le SNUipp-FSU a émis de sérieuses réserves sur cette proposition, en mettant en avant son souhait de conserver la qualité de l'accueil dans un cadre de classe « passerelle », et les incidences qu'aurait une telle mesure pour les locaux et le service de restauration.

L'Inspecteur d'Académie s'est étonné de cette réaction. Il a réaffirmé sa volonté de renforcer le dispositif tout en précisant que le choix de l'Administration, concernant l'étiquette « passerelle » ou pas de ce support, n'était pas définitif.

... suite page 3

# CTSD du 7/04/2015 (suite) / Infos diverses

L'absence d'étiquetage peut être, selon l'IEN de Mendé, un gage de souplesse. L'**UNSA Education** s'est félicitée de la mesure prévue, compte tenu des précisions apportées par l'Administration.

☒ St Chély d'Apcher - Ecole Elémentaire : fermeture d'un poste d'adjoint et ouverture d'un poste d'adjoint « occitan » : pour l'**UNSA Education**, cette proposition n'est en fait qu'une « transformation » de poste sans incidence sur les Personnels puisqu'elle se ferait à partir d'un poste vacant (car bloqué pour un PES en 2014/2015). Ce qui est regrettable, c'est que le poste créé soit fléché (cursus occitan).

☒ Ecole de Montrodât : fermeture d'un poste d'adjoint (6ème classe) : l'**UNSA Education** a insisté sur la différence entre la prévision de l'Administration (84 élèves) et celle communiquée par l'école (91 élèves), effectif qui permettrait le maintien du poste. La réticence de l'Administration à prendre en compte les enfants de 2 ans pose un réel problème, dont les conséquences sont graves.

☒ Ecole de Villefort : fermeture d'un poste d'adjoint (4ème classe) et perte du 1/4 de décharge Direction : l'**UNSA Education** a rappelé les choix faits, dans le passé, au niveau du canton de Villefort, avec notamment l'accueil, au bourg centre, des enfants d'âge préélémentaire provenant des autres écoles de la périphérie. Cette volonté d'accueil des petits s'est accompagnée de la mise en place d'équipements particuliers. Avec le temps, certaines écoles périphériques ont « grandi » (exemple de St André Capcèze) et le recrutement sur Villefort a baissé.

L'**UNSA Education** a aussi insisté sur les conséquences de la perte du 1/4 de décharge de direction.

☒ Ecole de Rousses : ouverture d'un poste d'adjoint dans le cadre du RPI Vébron/ Rousses/ St Laurent de Trèves : l'Inspecteur d'Académie s'est étonné de l'absence d'intervention concernant cette mesure. Il a reconnu que la mise en place de ce RPI n'avait pas été chose facile et a précisé que serait scolarisés à Rousses les enfants les plus jeunes.

L'**UNSA Education** s'est félicitée de cette annonce mais a exprimé des

interrogations concernant la scolarisation réelle d'élèves de Rousses à Vébron ...

Les représentants du Personnel ont présenté d'autres demandes d'ouvertures à Meyrueis, Grandrieu, St Chély d'Apcher Elémentaire, Aumont Aubrac, Le Collet de Dèze et Balsièges.

A propos de Meyrueis, l'**UNSA Education** a demandé que la dynamique que connaît l'école depuis plusieurs années ne soit pas « cassée » par l'attentisme de l'Administration, qui pourrait être mal interprété par les parents d'élèves et les collègues, qui seraient susceptibles de se décourager.

Pour l'école élémentaire de Saint Chély d'Apcher, l'**UNSA Education** a regretté qu'elle soit « ignorée » par l'Administration alors qu'elle a le E/C (élèves par classe) le plus élevé du département.

L'Inspecteur d'Académie a répondu que les situations évoquées avaient aussi été identifiées par l'Administration mais qu'il souhaitait prendre le temps nécessaire à l'analyse avant de proposer des ouvertures ou des fermetures.

Parmi les écoles mentionnées, l'Inspecteur d'Académie a indiqué que deux avaient particulièrement retenu son attention : Meyrueis et Balsièges, mais que le contexte de Meyrueis lui paraissait plus propice à une ouverture de classe. Il a donc proposé de rajouter cette mesure à la liste des créations en expliquant qu'il pouvait le faire car il disposait d'une marge de manœuvre au niveau du remplacement. L'Administration a réalisé une étude des taux de remplacement sur les 3 circonscriptions, étude qui ferait ressortir que c'est sur Marvejols que les collègues sont les moins sollicités. Il a précisé que l'Administration pouvait envisager l'ouverture de la 4ème classe à Meyrueis en fermant le poste de TR ZIL du Malzieu, sachant que cette mesure entraînerait aussi la création d'un 1/4 de décharge de Direction qui serait « financé » par la « réserve de 0,75 ETP ».

Cette proposition a recueilli un avis favorable ...

L'examen des mesures s'est achevé par un poste de l'Enseignement Spécialisé ...

... suite page 4

## Préparation carte scolaire 2015

En fonction des prévisions d'effectifs, l'Administration a proposé les mesures suivantes :

### Ouvertures classes (5 + 0,25 décharge direction) :

- Langogne Elémentaire - Dispositif « plus de maîtres que de classes »
- Mendé Fontanilles Maternelle - Adjoint(e)
- Meyrueis (4ème classe) + 0,25 décharge de Direction
- Rousses RPI - Adjoint(e)
- St Chély d'Apcher - Adjoint(e) fléché « occitan »

### Fermetures classes (3,5 + 0,25 décharge Direction) :

- Mendé Fontanilles Maternelle - 1/2 poste Adjoint(e) « passerelle »
- Montrodât (6ème classe)
- St Chély d'Apcher - Adjoint
- Villefort (4ème classe) + 0,25 décharge de Direction

### Autres mesures

#### Fermetures (5,75) :

- Chanac (9 classes) décharge direction 0,25
- Florac Elémentaire (9 classes) décharge Dion 0,25
- Langogne Elémentaire (9 classes) décharge Dion 0,25

- St Germain du Teil TR ZIL
- Le Malzieu TR ZIL
- Badaroux TR BD

- Mendé Instituteur Animation Pédagogique (IAI)
- Mendé ITEP Bellesagne Direction

#### « Ouvertures » (4,99) :

- Chanac (9 classes) décharge direction 0,33
- Florac Elémentaire (9 classes) décharge Dion 0,33
- Langogne Elémentaire (9 classes) décharge Dion 0,33

- Florac Maternelle TR ZIL
- Langogne Maternelle TR BD

- Mendé CPC TUICE
- Mendé ITEP Bellesagne - Adjoint

... suite page 4

# CTSD du 7/04/2015 (fin) / Infos diverses

☒ ITEP Bellesagne à Mende : fermeture du poste Direction et ouverture d'un poste d'adjoint (option D) :

L'Administration a expliqué qu'il s'agissait là du dernier poste de Direction implanté dans les établissements spécialisés du département. Il devient nécessaire, y compris dans l'intérêt du collègue concerné par la mesure, de se mettre en conformité avec la circulaire de 2009, d'autant que les nouvelles conventions doivent être signées prochainement.

► Défléchage de 15 postes adjoints « anglais » (voir encadré ci-contre) :

L'Inspecteur d'Académie a indiqué qu'il souhaitait procéder par étapes, la première concernant donc 15 postes à la rentrée 2015. Il a précisé que la deuxième et dernière étape aurait lieu à l'occasion de la préparation de la rentrée 2016, où les postes « anglais » qui restent (44) seront défléchés.

L'Administration a signalé que seraient concernés par cette mesure les derniers arrivés sur les postes défléchés.

L'Inspecteur d'Académie a procédé au vote sur l'ensemble des mesures proposées (hors défléchage).

Résultat du vote : 0 POUR, 10 CONTRE et 0 abstention.

L'**UNSA Education** a regretté cette procédure du vote global qui, de fait, entraîne un vote unanime CONTRE (remarque approuvée par la FSU).

Compte-tenu du vote unanime CONTRE, le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) est à nouveau convoqué le lundi 27 avril 2015, à 14h00.

En l'absence de questions diverses, la séance a été levée à 13h30.



## Déclaration au CTSD du 7/04/2015 (suite)

Des besoins, il en existe pourtant au Groupe Scolaire Élémentaire de Saint Chély d'Apcher, à Mende Fontanilles Élémentaire, à Meyrueis, au Collet de Dèze, à Aumont Aubrac ou à Grandrieu ... Mais force est de constater, une nouvelle fois, que l'équité n'est pas à l'ordre du jour.

Mais tout n'est pas négatif. Nous nous félicitons du défléchage d'un nombre non négligeable de supports « anglais » (15), ce qui représente 21,43% de la totalité des supports adjoints fléchés (y compris les cursus bilingues).

Si certains dossiers évoluent plutôt favorablement, de nombreuses interrogations demeurent à propos de la formation initiale et sur l'avenir des RASED par exemple ...

La gestion des emplois administratifs n'est plus débattue, depuis très longtemps, dans cette instance, et nous le regrettons. Nous tenons néanmoins à condamner la suppression envisagée d'un demi poste au collège de Saint Chély d'Apcher. Nous rappelons ici la revendication de l'**UNSA Education** d'au moins un demi poste

administratif par collègue afin de faciliter le travail du gestionnaire adjoint et/ou du secrétariat administratif.

Nous souhaitons terminer notre intervention par quelques mots sur un dossier évoqué récemment par Madame la Ministre, celui du calendrier scolaire. Elle a notamment annoncé que les vacances de printemps seraient avancées d'une semaine pour toutes les zones (pour satisfaire les demandes des professionnels des zones de montagnes), ce qui, de fait, rallongera encore une dernière période qui est déjà trop longue !

L'**UNSA Education** n'était pas satisfait de la précédente version du calendrier scolaire et l'est encore moins de celle-ci, qui déséquilibre davantage le rythme de l'année scolaire.

Nous aimerions que cette question soit remise à plat en explorant notamment la possibilité de déconnecter le calendrier du lycée, contraint par les épreuves du bac, de celui de l'élémentaire et du collège, et d'étudier la possibilité de petites vacances supplémentaires permettant une pause pendant la 5ème période toujours trop longue. »

Total « ouvertures » (ou transformation de postes) : **10,25**

Total fermetures (ou transformation de postes) : **9,50**

La « réserve », qui était de **1,25** (dotation 2015 : + 1 + report « réserve départementale » 2014 0,25), ne serait plus que de **0,50**, le solde entre ouvertures et fermetures étant de - 0,75.

### Postes « anglais » défléchés

	(1)	(2)
Albaret Ste Marie	1	1
Banassac	2	1
La Canourgue	1	1
Chanac	2	1
Le Collet de Dèze	1	1
Florac Élémentaire	3	2
Langogne Élémentaire	1	1
Marvejols Élémentaire (*)	2,5	1
Mende GS Élémentaire (*)	3	1
Mende Les Chênes TRBD	1	1
Le Monastier	2	1
Montrodât	1	1
St Chély d'Apcher Elém.	3	2

(1) Nombre de postes fléchés « anglais » dans l'école.

(2) Nombre de postes défléchés.

(\*) y compris décharge de direction (poste complet ou 1/2 poste)

### Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL\*)

L'OLL organise sa dixième conférence-débat le

**Mercredi 6 mai 2015**

**à 17h45 à MENDE**

**(Salle Urbain V)**

avec *Gérard* BOUCHET

Le thème choisi est « **La Laïcité dans l'espace public ...** ».

(\*) l'**UNSA Education** est membre fondateur de l'OLL